

SOURCE : Neptune Solutions Bien-Être Inc.

**Neptune annonce ses résultats pour le deuxième trimestre**  
***Dernières étapes du processus de demande de licence de production du cannabis – La phase II***  
***consistant en l'expansion de la capacité va bon train***

**Faits saillants financiers et opérationnels pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018 comparativement à la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017<sup>1</sup>**

- Confirmation de l'état de préparation de Santé Canada le 17 septembre 2018.
- Dépôt des documents de conformité auprès de Santé Canada le 19 septembre 2018, soit la dernière étape du processus de demande avant la délivrance d'une licence de producteur.
- Annonce le 14 août 2018 de la fin de l'investissement de la phase 1, ce qui signifie que l'usine est prête à entrer en production et conforme aux règles pour l'extraction et la production d'huile de cannabis.
- Dépôt le 9 août 2018 de deux demandes de brevets pour des processus d'extraction du cannabis révolutionnaires.
- Les produits du secteur nutraceutique comparables ont augmenté de 18 % pour atteindre 7,1 millions de dollars dans le trimestre en cours comparativement à des revenus de 6,0 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017 (en excluant les activités de production d'huile de krill).
- La perte nette a été de 3,1 millions de dollars, contre un bénéfice net de 20,0 million de dollars l'année précédente reflétant les investissements dans le développement du secteur cannabis pour le trimestre courant, et un gain de 23,9 millions de dollars tiré de la vente des activités d'huile de krill pour le trimestre comparatif.
- La perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>2</sup> a été de 1,2 millions de dollars, comparativement à 0,2 million de dollars l'année précédente reflétant les investissements dans le développement du secteur cannabis.
- Position de trésorerie de 20,5 millions de dollars au 30 septembre 2018.

**Laval (Québec), CANADA, le 13 novembre 2018** – Neptune Solutions Bien-Être Inc. (« Neptune » ou « la Société ») (NASDAQ – TSX: NEPT) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers et opérationnels pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018. Tous les montants sont en dollars canadiens.

« Les formalités d'obtention de la licence de cannabis auprès de Santé Canada avancent bien : nous avons déposé nos documents de conformité. Nous en sommes aux dernières étapes, et l'usine de Sherbrooke entrera en service peu après la réception de notre licence de producteur conformément à la réglementation, » a déclaré Jim Hamilton, président et chef de la direction. « La phase II avance comme prévu et devrait se terminer en mars 2019; il en résultera une augmentation considérable de notre capacité de production, qui sera portée à 200 000 kg de cannabis séché, grâce à des procédés d'extraction d'avant-garde. »

« Dans le secteur nutraceutique, les revenus ont continué d'augmenter durant le second trimestre, pendant que nous progressons vers notre objectif de commercialiser nos activités d'extraction de cannabis pour le marché B2B. Notre solde de trésorerie de plus de 20 millions de dollars nous confère une solide position financière et, forts de notre carnet de commandes et des débouchés en vue, nous comptons toujours afficher un BAIIA positif pour nos activités de production de cannabis dès la première année », a conclu M. Hamilton.

<sup>1</sup> Excluant le secteur cardiovasculaire.

<sup>2</sup> Voir les sections « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS » et « Rapprochement du bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives et du BAIIA sectoriel ajusté (perte sectorielle non conforme aux IFRS) et de la perte nette et de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS » ci-après.

## Résultats financiers saillants

Les investissements dans les activités liées au cannabis ont débuté au cours de la période de trois mois terminée le 31 décembre 2017. Par conséquent, les résultats financiers de la période comparative ci-dessous n'incluent aucun résultat des activités liées au cannabis.

### Résultats financiers du deuxième trimestre

- Les produits ont augmenté à 7,1 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018, contre des produits ajustés de 6,0 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017. Les résultats trimestriels 2017 ont été ajustés pour tenir compte de la vente des activités de production de krill le 7 août 2017.
- La perte nette a été de 3,1 millions de dollars pour le présent trimestre, contre un bénéfice net de 20,0 million de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017.
- La perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup> a été de 1,2 million de dollars pour le présent trimestre, comparativement à 0,2 million de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017. La variation de 1,0 million de dollars provient principalement de l'investissement dans les activités liées au cannabis.

### Résultats financiers depuis le début de l'exercice

- Les produits ont augmenté à 12,2 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2018, contre des produits ajustés de 11,2 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2017. Les produits pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2017 ont été ajustés pour tenir compte de la vente des activités de production de krill le 7 août 2017.
- La perte nette a été de 7,2 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2018, contre un bénéfice net de 18,9 million de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2017.
- La perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup> a été de 3,5 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2018, comparativement à un BAIIA ajusté<sup>1</sup> de 0,5 million de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2017. La variation de 3,0 millions de dollars provient principalement de l'investissement dans les activités liées au cannabis.

## Résultats consolidés

Sur une base consolidée, jusqu'à la perte de contrôle le 27 décembre 2017, les résultats du deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2017 comprennent une perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup> de 3,4 millions de dollars et une perte nette de 4,4 millions de dollars pour la filiale de Neptune, Acasti, qui participe activement à des études cliniques et à la recherche et au développement. Les résultats de la période de six mois terminée le 30 septembre 2017 comprennent une perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup> de 5,5 millions de dollars et une perte nette de 7,2 millions de dollars pour Acasti.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, y compris un montant de 2,4 millions de dollars de placements à court terme, s'élevaient à 20,5 millions de dollars au 30 septembre 2018.

### **Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS**

*La Société utilise deux mesures financières ajustées, le bénéfice sectoriel ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements (BAIIA), appelé perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS lorsque le secteur est en situation de perte et le bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements (BAIIA), appelée perte d'exploitation non conforme aux IFRS lorsque la Société est en situation de perte, pour évaluer sa performance d'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux IFRS sont issues directement des états financiers de la Société et sont présentées de manière uniforme. La Société utilise ces mesures afin d'évaluer sa performance financière historique et future, ainsi que sa*

<sup>1</sup> Voir les sections « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS » et « Rapprochement du bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives et du BAIIA sectoriel ajusté (perte sectorielle non conforme aux IFRS) et de la perte nette et de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS » ci-après.

*performance par rapport à ses concurrents. Ces mesures aident également la Société à planifier et à faire des projections pour les périodes futures ainsi qu'à prendre des décisions opérationnelles et stratégiques. La Société est d'avis qu'en rendant cette information disponible aux investisseurs, en plus des mesures conformes aux IFRS, elle permet à ceux-ci de voir ses résultats du point de vue de la direction, et ainsi de mieux comprendre sa performance financière passée et future.*

*La réglementation en matière de valeurs mobilières exige que les sociétés avertissent les lecteurs du fait que les résultats et autres mesures établis selon un autre référentiel que les IFRS n'ont pas de sens normalisé et qu'il est peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de manière isolée. La Société utilise le BAIIA sectoriel ajusté (ou la perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS en situation de perte) et le BAIIA ajusté (ou la perte d'exploitation non conforme aux IFRS en situation de perte) pour mesurer sa performance d'une période à l'autre sans les variations découlant de certains ajustements qui pourraient éventuellement fausser l'analyse des tendances de sa performance d'exploitation et parce qu'elle estime que ces mesures fournissent de l'information pertinente sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La méthode de calcul du BAIIA sectoriel ajusté (ou de la perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS) et du BAIIA ajusté (ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS) de Neptune peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés.*

*Neptune calcule son BAIIA sectoriel ajusté (ou sa perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS) en ajoutant la dépréciation et l'amortissement et la rémunération à base d'actions au bénéfice sectoriel (à la perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives. Neptune calcule son BAIIA ajusté (ou sa perte d'exploitation non conforme aux IFRS) en ajoutant au bénéfice net (à la perte nette) les charges financières nettes, la dépréciation et l'amortissement, la charge d'impôt sur le résultat et en soustrayant le recouvrement d'impôt sur le résultat. D'autres éléments tels que la rémunération à base d'actions, la dépréciation sur les stocks, le gain net sur vente d'actifs et les frais légaux liés au règlement de redevances sont sans incidence sur la performance d'exploitation de la Société et sont donc exclus du calcul puisqu'ils peuvent varier de manière importante d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.*

### **Détails de l'appel conférence**

Neptune tiendra une conférence téléphonique le 13 novembre 2018, à 17h00 (HNE) afin de commenter ses résultats du deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2018.

Date : Mardi le 13 novembre 2018

Heure : 17h00, heure normale de l'est

Appel : 1-888-231-8191

No de conférence : 5897581

Webdiffusion : Une webdiffusion en direct incluant une présentation des résultats peuvent également être accessible à :

<https://neptunecorp.com/fr/investisseurs/evenements-et-presentations/>

La téléconférence sera disponible pour rediffusion peu après notre appel et ce jusqu'au 13 décembre 2018. La rediffusion sera disponible en ligne et accessible à partir du site web de Neptune dans la section Investisseurs, sous le répertoire Évènements et Présentation. C'est également sous ce répertoire que vous retrouverez une archive du « webcast » ainsi que la présentation qui s'y rattache.

## **À propos de Neptune Solutions Bien-Être Inc.**

Neptune est une société de produits de santé et de mieux-être, forte de plus de 50 ans d'expérience combinée en matière d'extraction, de purification et de formulation de produits distinctifs scientifiquement fondés et à valeur ajoutée. Actuellement, la Société formule et fournit des solutions de nutrition clé en main offertes sous diverses formes uniques et propose des ingrédients spécialisés tels que MaxSimil®, une plateforme brevetée qui peut améliorer l'absorption des nutraceutiques à base de lipides, et une riche gamme d'huiles marines et d'huiles de graines. La Société mise sur son expertise scientifique, technologique et innovatrice pour amorcer la production de produits destinés aux marchés licites du cannabis.

Le siège social de la Société est situé à Laval, au Québec.

## **Énoncés prospectifs**

*Les énoncés contenus dans le présent communiqué qui ne portent pas sur des faits courants ou passés constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaines et de la législation en valeurs mobilières canadiennes. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes connus et inconnus et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Neptune diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croit », « est d'avis », « prévoit », « a l'intention », « s'attend », « entend » ou « planifie » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement. L'information prospective contenue dans le présent communiqué comprend entre autres tout renseignement ou énoncé concernant notre capacité à développer, à produire, à fournir, à promouvoir ou à générer quelque revenu découlant de la vente de produits à base de cannabis dans le marché légal du cannabis.*

*Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et de la rubrique Mise en garde concernant l'information prospective qui figure dans la notice annuelle la plus récente de Neptune, qui fait également partie du rapport annuel sur formulaire 40-F le plus récent de Neptune lequel est disponible sur SEDAR, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com), sur EDGAR, à [www.sec.gov/edgar.shtml](http://www.sec.gov/edgar.shtml) et dans la section Investisseurs du site Web de Neptune, à [www.neptunecorp.com](http://www.neptunecorp.com). Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont à jour à la date du présent communiqué. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf si la loi l'exige. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits à l'occasion dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique Facteurs de risque de la notice annuelle.*

*Ni NASDAQ ni la Bourse de Toronto n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou à l'exactitude du présent communiqué.*

### **Personnes ressources**

Neptune Solutions Bien-Être  
Mario Paradis  
V-P et Chef de la direction financière,  
Neptune  
1 450 687-2262, poste 236  
[m.paradis@neptunecorp.com](mailto:m.paradis@neptunecorp.com)

Relations avec les investisseurs  
(Canada)  
Pierre Boucher  
MaisonBrison  
1 514 731-0000  
[pierre@maisonbrison.com](mailto:pierre@maisonbrison.com)

Relations avec les investisseurs  
(États-Unis)  
Carolyn Capaccio / Jody Burfening  
LHA  
1 212 201-6621  
[ccapaccio@lhai.com](mailto:ccapaccio@lhai.com)

Caroline Lavoie  
Directrice des affaires corporatives,  
Neptune  
1 450 687-2262, poste 254  
[c.lavoie@neptunecorp.com](mailto:c.lavoie@neptunecorp.com)

**Rapprochement du bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives et du BAIIA sectoriel ajusté<sup>1</sup> (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)<sup>1</sup> et de la perte nette et de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup>**  
(en milliers de dollars)

**Période de trois mois terminée le 30 septembre 2018**

	Nutraceutique	Cannabis	Siège social	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	7 071	–		7 071
Marge brute	2 357	–		2 357
Charges de recherche et développement nettes des crédits d'impôt et subventions	(99)	(1 590)		(1 689)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(1 095)	(479)		(1 574)
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	1 163	(2,069)		(906)
Dépenses non attribuées:				
Dépenses corporatives générales et administratives			(1 915)	(1 915)
Charges financières nettes			(54)	(54)
Charge d'impôt sur le résultat			(175)	(175)
<b>Perte nette</b>				<b>(3 050)</b>
<b>Calcul du BAIIA sectoriel ajusté<sup>1</sup> (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)<sup>1</sup></b>				
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	1 163	(2 069)		
Ajuster:				
Amortissement et dépréciation	188	495		
Rémunération à base d'actions	114	256		
<b>BAIIA sectoriel ajusté<sup>1</sup> (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)<sup>1</sup></b>	<b>1 465</b>	<b>(1 318)</b>		
<b>Calcul de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup></b>				
Perte nette				(3 050)
Ajuster (déduire):				
Amortissement et dépréciation				734
Charges financières nettes				54
Rémunération à base d'actions				859
Charge d'impôt sur le résultat				175
<b>Perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup></b>				<b>(1 228)</b>

<sup>1</sup> Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS ».

**Rapprochement du bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives et du BAIIA sectoriel ajusté<sup>1</sup> (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)<sup>1</sup> et du revenu net et de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup>**  
(en milliers de dollars)

**Période de trois mois terminée le 30 septembre 2017**

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Siège social	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Total des produits	6 795	–	–	–	6 795
Marge brute	408	–	–	–	408
Charges de recherche et développement nettes des crédits d'impôt et subventions	(345)	(3 349)	–	581	(3 113)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(1 580)	(1 037)	–	–	(2 617)
Autre produit – profit net sur vente d'actifs	23 871	–	–	–	23 871
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	22 354	(4 386)	–	581	18 549
Dépenses non attribuées:					
Dépenses corporatives générales et administratives	–	–	(1 396)	–	(1 396)
Charges financières nettes	–	–	(1 029)	–	(1 029)
Charge d'impôt sur le résultat	–	–	(7)	–	(7)
Revenu net					16 117

**Calcul du BAIIA sectoriel ajusté<sup>1</sup> (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)<sup>1</sup>**

Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives

	22 354	(4 386)	581
Ajuster:			
Amortissement et dépréciation	711	667	(581)
Rémunération à base d'actions	85	295	–
Dépréciation sur les stocks	1 719	–	–
Autre produit – profit net sur vente d'actifs	(23 871)	–	–

**BAIIA sectoriel ajusté<sup>1</sup> (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)<sup>1</sup>**

	998	(3 424)	–
--	-----	---------	---

**Calcul de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup>**

Revenu net	16 117
Ajuster (déduire):	
Amortissement et dépréciation	895
Charges financières nettes	1 029
Rémunération à base d'actions	516
Dépréciation sur les stocks	1 719
Autre produit – profit net sur vente d'actifs	(23 871)
Charge d'impôt sur le résultat	7
<b>Perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup></b>	<b>(3 588)</b>

<sup>1</sup> Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS ».

**Rapprochement du bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives et du BAIIA sectoriel ajusté<sup>1</sup> (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)<sup>1</sup> et de la perte nette et de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup>**  
(en milliers de dollars)

**Période de six mois terminée le 30 septembre 2018**

	Nutraceutique	Cannabis	Siège social	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	12 240	–		12 240
Marge brute	3 851	–		3 851
Charges de recherche et développement nettes des crédits d'impôt et subventions	(186)	(3 179)		(3 365)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(2 183)	(976)		(3 159)
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	1 482	(4 155)		(2 673)
Dépenses non attribuées:				
Dépenses corporatives générales et administratives			(4 183)	(4 183)
Charges financières nettes			(202)	(202)
Charge d'impôt sur le résultat			(92)	(92)
Perte nette				(7 150)
<b>Calcul du BAIIA sectoriel ajusté<sup>1</sup> (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)<sup>1</sup></b>				
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	1 482	(4 155)		
Ajuster:				
Amortissement et dépréciation	374	1 011		
Rémunération à base d'actions	244	524		
<b>BAIIA sectoriel ajusté<sup>1</sup> (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)<sup>1</sup></b>	<b>2 100</b>	<b>(2 620)</b>		
<b>Calcul de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup></b>				
Perte nette				(7 150)
Ajuster (déduire):				
Amortissement et dépréciation				1 488
Charges financières nettes				202
Rémunération à base d'actions				1 884
Charge d'impôt sur le résultat				92
<b>Perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup></b>				<b>(3 484)</b>
Total des actifs <sup>3</sup>	24 206	45 797	28 338	98 341
Trésorerie, équivalents de trésorerie, placement à court terme et placement à court terme réservé	2 394	–	18 070	20 464
Fonds de roulement <sup>2</sup>	3 172	(1 093)	17 126	19 205

<sup>1</sup> Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS ».

<sup>2</sup> Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Comme il n'y a pas de méthode normalisée par les IFRS, le résultat peut ne pas être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.

<sup>3</sup> Les actifs sectoriels du siège social à présenter incluent la participation dans Acasti.

**Rapprochement du bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives et du BAIIA sectoriel ajusté<sup>1</sup> (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)<sup>1</sup> et du revenu net et de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup>**  
(en milliers de dollars)

**Période de six mois terminée le 30 septembre 2017**

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Siège social	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Total des produits	13 326	–	–	–	13 326
Marge brute	2 851	–	–	–	2 851
Charges de recherche et développement nettes des crédits d'impôt et subventions	(737)	(5 331)	–	1 161	(4 907)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(2 837)	(1 853)	–	–	(4 690)
Autre produit – gain profit sur vente d'actifs	23 871	–	–	–	23 871
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	23 148	(7 184)	–	1 161	17 125
Dépenses non attribuées:					
Dépenses corporatives générales et administratives	–	–	(2 960)	–	(2 960)
Charges financières nettes	–	–	(1 428)	–	(1 428)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	–	–	13	–	13
Revenu net					12 750
<b>Calcul du BAIIA sectoriel ajusté<sup>1</sup> (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)<sup>1</sup></b>					
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	23 148	(7 184)	–	1 161	
Ajuster:					
Amortissement et dépréciation	1 444	1 335	–	(1 161)	
Rémunération à base d'actions	154	331	–	–	
Dépréciation sur les stocks	1 719	–	–	–	
Autre produit – gain profit sur vente d'actifs	(23 871)	–	–	–	
<b>BAIIA sectoriel ajusté<sup>1</sup> (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)<sup>1</sup></b>	2 594	(5 518)	–	–	
<b>Calcul de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup></b>					
Revenu net					12 750
Ajuster (déduire):					
Amortissement et dépréciation					1 922
Charges financières nettes					1 428
Rémunération à base d'actions					913
Dépréciation sur les stocks					1 719
Autre produit – profit net sur vente d'actifs					(23 871)
Frais légaux liés au règlement de redevances					91
Recouvrement d'impôt sur le résultat					(13)
<b>Perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup></b>					(5 061)
Total des actifs	66 118	19 758	33 290	(11 294)	107 872
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme réservés	2 475	5 329	31 796	–	39 600
Fonds de roulement <sup>2</sup>	2 068	2 461	30 817	1	35 347

<sup>1</sup> Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS ».

<sup>2</sup> Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Comme il n'y a pas de méthode normalisée par les IFRS, le résultat peut ne pas être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.